



Une voie vers la santé mentale et le mieux-être de la communauté : feuille de route pour le Manitoba

Février 2022

Manitoba 



Nous reconnaissons que nous sommes rassemblés sur le territoire du Traité n° 1 et que le Manitoba se trouve sur les territoires visés par un traité et les terres ancestrales des peuples anishinaabeg, anishinewuk, dakota oyate, denesuline et nehethowuk.

Nous reconnaissons que le Manitoba se trouve sur le territoire des Métis de la rivière Rouge.

Nous reconnaissons que le nord du Manitoba comprend des terres qui étaient et sont toujours les terres ancestrales des Inuits.

Nous respectons l'esprit et l'objectif des traités et de la conclusion de ces derniers. Nous restons déterminés à travailler en partenariat avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de vérité, de réconciliation et de collaboration.

Table des matières

Message de la ministre	1
Introduction.....	3
Où nous en sommes aujourd’hui.....	6
Favoriser le mieux-être, la prévention et l’intervention précoce.....	7
Améliorer l’accès aux services et faciliter leur navigation.....	7
Favoriser la santé mentale et le bien-être des Autochtones.....	8
Fournir des services de haute qualité axés sur le rétablissement.....	8
Réduire la stigmatisation.....	8
Travaillons ensemble.....	9
Le plan.....	10
Points forts de l’initiative.....	11
Domaine d’intervention stratégique n° 1 : L’accès équitable et la coordination.....	14
Domaine d’intervention stratégique n° 2 : Le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques.....	15
Domaine d’intervention stratégique n° 3 : La qualité et l’innovation.....	17
Domaine d’intervention stratégique n° 4 : Gouvernance et responsabilité en matière de résultats.....	19
Domaine d’intervention stratégique n° 5 : Les partenariats avec les Autochtones et le mieux-être de ces derniers.....	20
Évaluer nos progrès.....	22
Conclusion.....	22
Remerciements.....	23
Glossaire des termes :.....	24

Message de la ministre



En tant que ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté du Manitoba, je suis ravie de lancer notre plan quinquennal visant à améliorer les services et les programmes de mieux-être, de santé mentale et d'aide en ce qui a trait à la consommation de substances et aux dépendances dans la province intitulé *Une voie vers la santé mentale et le mieux-être de la communauté : feuille de route pour le Manitoba*.

Pour élaborer cette feuille de route, nous avons consulté des milliers de Manitobains, y compris des experts, des défenseurs et des personnes ayant une expérience vécue. Ils nous ont dit qu'il fallait :

- faciliter l'accès aux services et leur navigation, surtout pour les populations vulnérables et marginalisées;
- veiller à ce que les services soient de haute qualité, fondés sur des données probantes et axés sur le rétablissement;
- augmenter la capacité des aides et des services offerts aux clients et à leurs familles et leurs soignants;
- réduire la stigmatisation entourant le recours à l'aide pour les problèmes de santé mentale et de dépendances;
- mieux soutenir la santé et le mieux-être des Autochtones;
- se concentrer davantage sur la promotion de la santé, la prévention des maladies chroniques et les activités d'intervention précoce, en particulier pour les enfants et les jeunes.

Notre feuille de route reflète et intègre ces commentaires et les rapports détaillés que nous avons reçus au cours des cinq dernières années, y compris le [rapport de VIRGO](#), les rapports du [Protecteur des enfants et des jeunes du Manitoba](#) et les conclusions du [groupe de travail sur les drogues illicites](#). Elle cadre également avec les plans plus larges de transformation du système de santé, notamment le [Plan de services cliniques et préventifs du Manitoba](#).

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à ceux qui ont fait part de leur histoire et de leurs recommandations, car ce sont eux qui ont donné vie à ce plan et qui nous ont incités à opérer des changements durables.

La nécessité d'investir dans des programmes et des services pour mieux répondre aux besoins des Manitobains en matière de santé mentale, de mieux-être et de rétablissement ne date pas d'hier, et c'est ce que nous faisons. Depuis 2019, le gouvernement du

Manitoba a investi plus de 50 millions de dollars pour répondre à ces besoins. Cela a notamment permis la mise en place d'un comité directeur d'intervention en cas de surdose de drogues illicites pour répondre au nombre croissant d'événements de surdose dans notre province. Nous avons également investi dans des services novateurs comme les cliniques d'accès rapide aux traitements des dépendances, les logements de rétablissement avec services de soutien et les carrefours jeunesse, qui ont amélioré l'accès et la coordination des services essentiels de santé mentale, d'aide en ce qui a trait à la consommation de substances et aux dépendances.

De plus, le gouvernement a réagi aux répercussions importantes de la pandémie de COVID-19 sur la santé mentale et le mieux-être en créant le ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté. Nous sommes le premier ordre de gouvernement au Canada à regrouper les services de santé mentale et d'aide en ce qui a trait à la consommation de substances et aux dépendances, ainsi que les programmes de mieux-être et de promotion de la santé sous un même ministère. En adoptant une approche pangouvernementale afin de saisir les occasions d'améliorer et d'élargir les services, nous nous efforcerons de concrétiser la vision d'un bien-être physique, mental, émotionnel, culturel et spirituel optimal pour tous les Manitobains tout au long de leur vie.

Nous savons qu'il faut multiplier nos efforts, et cette feuille de route représente notre plan d'investissement et de collaboration en vue de créer un système intégré, adapté et accessible qui répond aux besoins des Manitobains.

La ministre de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté,

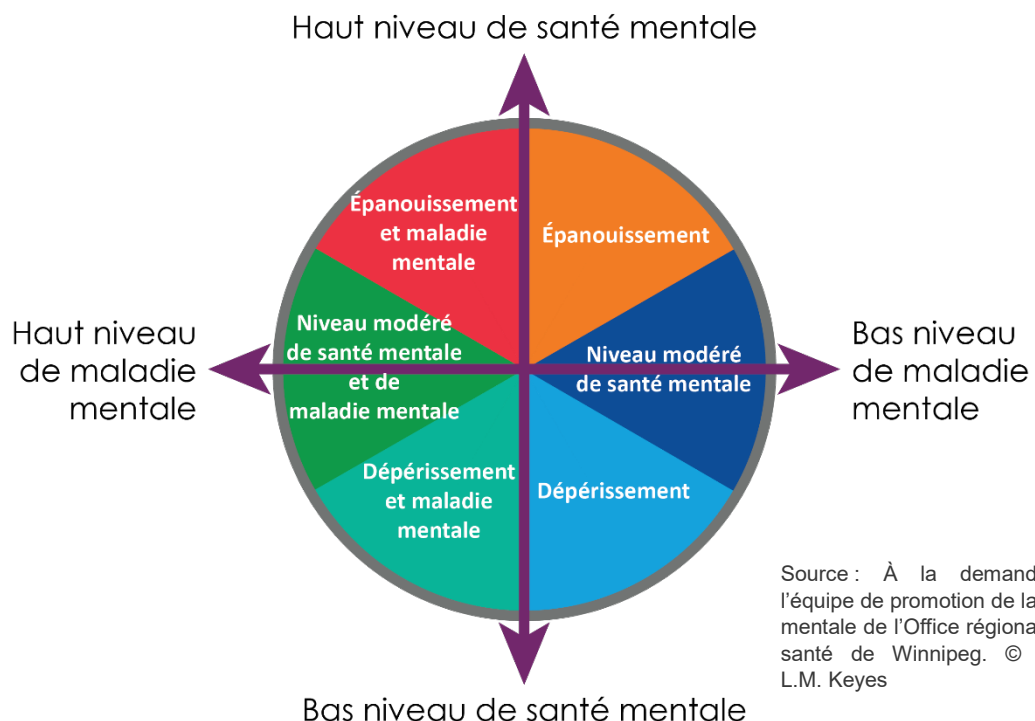
Sarah Guillemard

Introduction

Au cours de ces dernières années, un mouvement collectif visant à reconnaître la santé et le mieux-être mentaux comme des aspects essentiels de notre santé globale a vu le jour. En tant que ministère, nous voulons accélérer ces progrès et montrer la voie à suivre dans notre province.

Une bonne santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne est consciente de ses capacités, peut faire face aux stress normaux de la vie et peut contribuer positivement à sa famille et à sa collectivité. Nous savons que notre santé mentale change avec le temps et que de nombreuses personnes peuvent connaître des fluctuations de leur santé mentale tout au long de leur vie. Il est possible de rencontrer des problèmes de santé mentale sans être atteint d'une maladie mentale. Les maladies mentales sont des conditions qui affectent la pensée, les sentiments, le comportement ou l'humeur d'une personne. Il existe de nombreux types de maladies mentales, notamment l'anxiété, la dépression, les troubles de stress post-traumatique, la schizophrénie, les troubles de la personnalité, les dépendances et les troubles de l'alimentation. On estime que plus de 28 % des Manitobains adultes ont une maladie mentale diagnostiquée¹. Une personne atteinte d'une maladie mentale peut parvenir à un état de bien-être si elle dispose de stratégies d'adaptation, de traitements et de soutiens appropriés. Bien qu'il soit parfois très difficile de vivre des changements liés à la santé mentale ou à une maladie mentale, il est important de savoir que du soutien et des services sont disponibles.

Le modèle à deux continuums de la santé mentale et de la maladie mentale



Le mieux-être signifie quelque chose de différent pour chacun, et il n'y a pas « une seule façon » d'être en bonne santé. Notre bien-être mental, physique, social et spirituel, ainsi que notre environnement sont des éléments qui contribuent à la santé mentale et au mieux-être. Comme bien des choses dans la vie, notre mieux-être évolue au fil du temps en fonction d'un certain nombre de facteurs. Tous les Manitobains ne bénéficient pas du même accès à des sources d'activité physique, à des aliments nutritifs ou à un endroit sécuritaire où vivre. Certaines personnes connaissent des niveaux de stress et de traumatismes plus élevés. Nous devons trouver des solutions concrètes qui favorisent le mieux-être et la résilience en facilitant l'accès à des modes de vie sains, en favorisant la sécurité culturelle dans les soins que nous dispensons et en apportant un meilleur soutien aux personnes qui ont subi un stress élevé et des traumatismes.

En tant que province, nous devons investir davantage dans les services afin de répondre aux besoins des Manitobains en matière de services essentiels de santé mentale et d'aide en ce qui a trait à la consommation de substances et aux dépendances. Les coûts sociaux et économiques plus vastes associés à la santé mentale, à la consommation de substances et aux dépendances sont considérables, tout comme les répercussions ressenties par les personnes, les familles, les proches et les cercles sociaux. Selon les projections, les problèmes de santé mentale et les maladies mentales auront coûté 80 milliards de dollars au système canadien de soins de santé et de soutien social en 2021². Les coûts liés à la consommation de substances au Manitoba étaient estimés à plus de 1,7 milliard de dollars en 2017³. La situation n'a fait qu'empirer au cours des deux dernières années de la pandémie, dont les conséquences à long terme sont encore inconnues.

De même, l'incidence élevée des maladies chroniques au Manitoba entraîne des coûts importants pour le système de santé et des coûts économiques plus larges, en plus des répercussions importantes sur la qualité de vie des patients et des familles. Nous devons redoubler d'efforts pour réduire le nombre de maladies chroniques et les prévenir. Une maladie chronique est un état de santé qui dure plus d'un an, nécessite généralement des soins médicaux continus et s'aggrave avec le temps. Des exemples de maladies chroniques comprennent l'arthrite, l'asthme, le diabète et les maladies cardiaques. Les maladies chroniques n'ont pas seulement une incidence sur la santé physique d'une personne, mais aussi sur sa santé mentale et peuvent nuire à sa capacité de travailler ou de participer à des activités qui lui procurent du bien-être. Plus de la moitié des Manitobains vivent avec une maladie chronique, mais jusqu'à 80 % des maladies chroniques peuvent être évitées⁴⁵. C'est pourquoi il faut investir dans le mieux-être des Manitobains afin de maintenir et d'améliorer leur bien-être grâce à des programmes qui apportent un soutien en matière de nutrition, d'activité physique et de prévention.

Notre objectif dans la mise en œuvre de ce plan est de créer un système intégré, adapté et accessible de services et de soutiens en matière de mieux-être, de santé mentale, de consommation de substances et de rétablissement qui répond aux besoins des Manitobains. Cet objectif nous



guidera dans la matérialisation de notre vision d'une population manitobaine dont le bien-être physique, mental, émotionnel, culturel et spirituel est optimal tout au long de sa vie.

Notre travail au cours des cinq prochaines années se concentrera sur cinq domaines stratégiques prioritaires :

1. L'accès équitable et la coordination
2. Le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques
3. La qualité et l'innovation
4. La gouvernance et la responsabilité en matière de résultats
5. Les partenariats avec les Autochtones et le mieux-être de ces derniers

Cette feuille de route témoigne de notre engagement à poursuivre sur la lancée de l'amélioration des services offerts au Manitoba en matière de mieux-être, de santé mentale, de consommation de substances et de traitement des dépendances. Elle se fonde sur des rapports et des plans antérieurs de grande qualité et tient compte de ce que nous ont dit les Manitobains. Par ailleurs, elle est en phase avec les initiatives et les programmes actuels de nombreux ministères en vue de refléter une approche pangouvernementale.

La feuille de route invite les Manitobains à travailler ensemble et à prendre part aux solutions qui permettront à tous les membres de notre communauté de vivre une vie épanouie.

Nous avons élaboré la présente feuille de route pour définir l'orientation du travail que nous allons accomplir au cours des cinq prochaines années. Nous espérons que cette vision unifiée pour le Manitoba sera perçue par tous comme une responsabilité partagée.


Où nous en sommes aujourd'hui




Le Manitoba a certains des besoins les plus élevés en **santé mentale, toxicomanie et dépendance** au pays⁶.



Le Manitoba a le taux de **suicide** le plus élevé de toutes les provinces canadiennes⁷.



28% des adultes manitobains souffrent d'une **maladie mentale** et il y a actuellement de longues listes d'attente pour de nombreux services et programmes⁸.



14% des enfants et des jeunes manitobains âgés de 6 à 19 ans reçoivent un diagnostic de maladie mentale, un taux presque le double de la moyenne nationale^{9,10}.




18% À l'automne 2020, près de **1 Canadien sur 5 âgé de 12 ans et plus** a déclaré avoir eu besoin d'aide pour sa santé mentale au cours de la dernière année¹¹.



Il y a eu une augmentation de **95%** des **décès liés à la toxicomanie** au Manitoba en 2020 par rapport à la moyenne des années 2017 à 2019¹².




Il y a eu une augmentation de **28%** à l'échelle provinciale des **visites aux urgences** en raison de surdoses liées à une substance en 2020 par rapport à 2019¹³.




Plus de **50%** des Manitobains vivent avec une **maladie chronique** mais jusqu'à **80%** des maladies chroniques peuvent être évitées^{14,15}.

COVID-19

La pandémie de COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur la santé mentale et le bien-être des Manitobains, ainsi que sur les fournisseurs de services, ce qui a entraîné une augmentation des listes d'attente et des temps d'attente pour accéder aux soins.



25% des Canadiens de 18 ans et plus ont été dépistés positifs pour des symptômes de dépression, d'anxiété ou de trouble de stress post-traumatique au printemps 2021. Cette prévalence est plus de trois fois plus élevée chez les jeunes adultes que chez les adultes plus âgés¹⁶.



68% des personnes dépistées positives pour un trouble ont déclaré que leur santé mentale s'était détériorée depuis le début de la pandémie¹⁷.



Pour élaborer ce plan, nous avons consulté plus de 3 000 Manitobains dans toute la province, y compris des personnes ayant une expérience vécue de la maladie mentale, de la consommation de substances et des problèmes de dépendance, des familles et des soignants, des dirigeants du secteur clinique et du secteur administratif, des fournisseurs de services de première ligne et des organismes de mieux-être et de santé publique. Nous avons clairement entendu dire que nous devons nous concentrer sur les domaines suivants.

Favoriser le mieux-être, la prévention et l'intervention précoce

- Une mauvaise santé physique peut avoir des répercussions importantes sur la santé mentale et vice versa. Il faut concentrer nos efforts sur les activités de promotion de la santé afin de réduire l'incidence des facteurs de risque évitables au sein de la communauté et d'aider les personnes et les familles à améliorer leur bien-être mental.
- Nous savons que le déclenchement de problèmes de santé mentale et de maladies dans l'enfance peut laisser présager des problèmes futurs à l'adolescence et à l'âge adulte, y compris des problèmes de consommation de substances et de dépendance¹⁸. Ces constatations soulignent la nécessité d'investir dans le soutien aux familles et dans les programmes scolaires de promotion de la santé, de prévention et d'intervention précoce.

Améliorer l'accès aux services et faciliter leur navigation

- Trouver les bons services de santé mentale et d'aide en ce qui a trait à la consommation de substances et aux dépendances peut être déroutant pour les clients, les familles et les autres personnes de soutien, ainsi que pour les travailleurs de première ligne et les cliniciens qui les orientent. La discrimination et la stigmatisation fondées sur le genre, la sexualité, la race, le handicap et le statut socio-économique peuvent exacerber ces difficultés d'accès et d'orientation pour les populations et les communautés vulnérables et marginalisées. Ce sont des problèmes de longue date qui doivent être abordés.

- Les possibilités d'accroître la capacité et l'efficacité des services de santé mentale et de traitement de la toxicomanie sont nombreuses et permettraient d'améliorer l'accès et de rapprocher les soins du domicile d'un plus grand nombre de Manitobains. Nous avons constaté que de nombreux Manitobains qui tentent d'accéder à des services sont exclus en raison de critères d'admissibilité, se retrouvent sur des listes d'attente ou encore se voient privés du service recherché parce qu'il n'est pas offert dans leur région.

Favoriser la santé mentale et le bien-être des Autochtones

- Les peuples autochtones du Manitoba présentent systématiquement de moins bons résultats en matière de santé mentale et de mieux-être que le reste de la population^{19,20}. Cela reflète les répercussions continues du colonialisme, du racisme et des traumatismes intergénérationnels auxquels sont confrontés les peuples autochtones.
- Le système de santé du Manitoba a toujours fourni des services en s'appuyant sur un modèle médical et une vision du monde occidentaux. La situation évolue et la province a investi dans les pratiques et les traitements de santé traditionnels, mais nous devons en faire plus.

Fournir des services de haute qualité axés sur le rétablissement

- Notre système ne peut pas fonctionner sans la main-d'œuvre nécessaire pour fournir des services de haute qualité axés sur le rétablissement. Nous devons soutenir les travailleurs de première ligne, notamment en améliorant le recrutement, le maintien en poste et la formation afin d'aider ceux qui travaillent sans relâche pour fournir l'aide nécessaire aux Manitobains.
- Les principes axés sur le rétablissement (p. ex. l'espoir, la dignité, l'inclusion, l'autodétermination et la responsabilité) doivent être mieux intégrés dans l'ensemble du système. Cela aidera les personnes à participer activement à la planification de leurs soins et à la prise de décision.

« Je voulais que ma voix soit entendue, respectée et valorisée. »

Réduire la stigmatisation

- Les recherches suggèrent que la stigmatisation empêche 40 % des personnes souffrant d'anxiété ou de dépression de chercher de l'aide médicale²¹. Nous avons entendu dire que de nombreux Manitobains hésitent à se faire soigner par crainte d'être jugés par les membres de leur entourage et par les fournisseurs de services. La stigmatisation vécue par les peuples autochtones est encore plus prononcée lorsqu'elle est combinée au racisme et au traumatisme continu causé par la colonisation.



Travaillons ensemble

La transposition efficace de la présente feuille de route nécessitera l'effort collectif de nombreuses organisations et personnes. L'un des rôles clés du ministère de la Santé mentale et du Mieux-être de la communauté du Manitoba est de soutenir, de mettre en relation et d'habiliter tous les partenaires qui ont un rôle à jouer dans la réalisation de la vision et de la mission de la feuille de route, notamment les autres ministères et les partenaires de prestation de services.

Nous nous engageons à collaborer avec les gouvernements et les détenteurs de droits autochtones afin d'établir des relations solides fondées sur le respect mutuel, et de définir ensemble des solutions pour favoriser la santé mentale et le bien-être des Autochtones. Ce processus de collaboration n'est que le début. Nous sommes ravis d'avoir l'occasion d'écouter, d'apprendre et de travailler ensemble pour s'attaquer aux difficultés que rencontrent les peuples autochtones, et de veiller à ce que les voix et les priorités des Autochtones soient entendues et prises en compte dans la mise en œuvre de ce plan et, plus généralement, dans le travail du ministère.

Nous sommes conscients que le Manitoba a une population diversifiée, ce qui entraîne des besoins et des expériences différents par rapport à notre système et à ses services. Nous nous engageons à écouter les personnes qui ont une expérience vécue et qui représentent diverses populations de la province et à travailler avec elles afin que leurs voix éclairent et guident la mise en œuvre de la présente feuille de route. Cela contribuera à faire en sorte que notre travail aboutisse à un système meilleur, plus équitable et inclusif qui répond aux besoins de ceux qu'il sert.

Le plan

La présente feuille de route définit la vision à long terme de notre système en matière de mieux-être, de santé mentale, de traitement des dépendances et de rétablissement. Ensemble, au cours des cinq prochaines années, nous concrétiserons notre objectif d'établir un système intégré, réactif et accessible. Cinq domaines d'intervention stratégiques et sept principes systémiques permettront d'établir des priorités et de guider nos décisions et nos actions.

Vision

Que le bien-être physique, mental, émotionnel, culturel et spirituel des Manitobains soit optimal tout au long de leur vie.

Mission

Établir un système intégré, adapté et accessible de services et d'aides en matière de mieux-être, de santé mentale, de consommation de substances et de rétablissement qui répond aux besoins des Manitobains.

Domaines stratégiques



Principes du système

Obligation de rendre compte

Adapté à la culture

Fondé sur des données probantes

Centré sur la personne et la famille

Réconciliation

Orienté vers le rétablissement

Prise en compte des traumatismes

Points forts de l'initiative

Chaque domaine d'intervention stratégique comprend un certain nombre d'initiatives qui nous permettront de concrétiser notre vision. Une sélection d'initiatives prioritaires pour les trois premières années du plan est présentée ci-dessous.

L'accès équitable et la coordination	Le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques	La qualité et l'innovation	Gouvernance et responsabilité en matière de résultats
Concevoir des services de base essentiels financés et accessibles	Mettre en œuvre des initiatives provinciales d'abandon et de contrôle du tabac et du vapotage	Élaborer une stratégie de recrutement, de formation et de soutien de la main-d'œuvre	Investir dans les services de base dans l'ensemble de la province
Déterminer les besoins en services de base de chaque région	Élaborer la première stratégie manitobaine de prévention du diabète	Élaborer des normes de qualité pour les programmes et les services	Continuer à mener la lutte contre les surdoses de drogues illicites
Établir des normes pour les critères d'admissibilité afin de réduire les obstacles à l'accès	Examiner et actualiser En santé ensemble, aujourd'hui pour répondre aux besoins de la communauté	Appuyer la prestation de soins adaptés à la culture	Mettre à jour la législation et les politiques pour appliquer la feuille de route
Actualiser les programmes de déplacement dans la province et hors de la province	Examiner et améliorer les soutiens familiaux et les programmes scolaires	Favoriser la mise en commun des pratiques exemplaires et des modèles innovants	Mesurer le rendement du système et suivre les progrès
Mettre au point des modèles intégrés de soins et d'évaluation avec les secteurs de l'éducation, de la justice et des services sociaux	Améliorer les aides à l'autogestion du bien-être mental	Concevoir et mettre en œuvre un régime de licences pour les centres de traitement	Favoriser le suivi, l'évaluation et l'amélioration continue de la qualité dans l'ensemble du système

L'accès équitable et la coordination	Le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques	La qualité et l'innovation	Gouvernance et responsabilité en matière de résultats
Offrir davantage de soutien aux clients et aux membres de leur famille ou aux soignants	Offrir des programmes de mieux-être au travail et de santé et sécurité psychologiques	Élaborer un plan provincial concernant les technologies de l'information	Actualiser le mandat et la capacité du Bureau du psychiatre en chef de la province
Collaborer avec d'autres ministères en vue d'acquiescer une approche pangouvernementale en matière de logements prévoyant des services de soutien pour les clients complexes	Élaborer et lancer une stratégie de lutte contre la stigmatisation	Soutenir la santé mentale, la résilience ainsi que la santé et la sécurité psychologiques de nos travailleurs de première ligne	Coordonner la planification annuelle des services de santé en ce qui concerne la santé mentale, la consommation de substances et les dépendances
Accroître la sensibilisation aux services de base et à la façon d'y accéder	Établir un programme centralisé et coordonné de distribution et de surveillance relativement à la réduction des méfaits	Étendre l'utilisation d'outils normalisés d'évaluation et de dépistage des troubles mentaux et des dépendances	Mettre en place des groupes de planification et de consultation qui favorisent la collaboration et rassemblent les différentes voix
Élaborer des parcours de services et des outils de navigation pour accéder aux programmes et aux services	Élaborer une réponse provinciale coordonnée pour la prévention du suicide	Élargir l'accès aux soins virtuels	

Les partenariats avec les Autochtones et le mieux-être de ces derniers

Renforcer les relations avec les gouvernements autochtones, les détenteurs de droits et des organisations dirigées par des Autochtones

Soutenir les partenaires autochtones en dirigeant la conception de programmes et de services adaptés à la culture

Améliorer la capacité des services de guérison dirigés par des Autochtones

Soutenir les initiatives communautaires dirigées par des Autochtones

Domaine d'intervention stratégique n° 1 : L'accès équitable et la coordination

Il est essentiel que tous les Manitobains puissent accéder à des services de santé mentale et de traitement des dépendances, ainsi qu'à des programmes de mieux-être où et quand ils en ont besoin. Pour y parvenir, nous investissons dans les services et les programmes afin de nous assurer qu'ils sont disponibles de manière plus cohérente dans toute la province. Nous reconnaissons également que le rétablissement est un processus de longue haleine et qu'il y a souvent des hauts et des bas sur le chemin du rétablissement. À ce titre, les soins doivent être accessibles, et les services et programmes doivent être interconnectés et coordonnés afin de pouvoir travailler ensemble pour accompagner la personne dans son processus de rétablissement.

Pour faire progresser l'accès équitable et la coordination, nous allons :

1. Investir dans les services et les programmes

Nous investissons pour améliorer l'accès à des services novateurs et fondés sur des données probantes dans toute la province. Ces investissements contribueront à faire en sorte que, lorsqu'une personne a besoin d'aide, des programmes et des services soient disponibles pour y répondre. Pour déterminer les types de services nécessaires et l'endroit où ces services sont offerts, il faudra se fonder sur des preuves et sur les besoins de la population. Les investissements serviront notamment à financer des services de traitement des dépendances, des lits dans des unités d'intervention d'urgence, des logements avec services de soutien, l'expansion des services dirigés par des Autochtones, l'expansion des programmes de soutien par les pairs et la planification des besoins uniques des enfants et des jeunes.

2. Améliorer l'accès équitable et rapprocher les soins du domicile

Pour veiller à ce que les gens reçoivent le soutien dont elles ont besoin, les services doivent être plus proches de chez eux et plus faciles d'accès, en particulier pour les populations marginalisées et vulnérables. Nous éliminerons les obstacles à l'accès et améliorerons le soutien aux Manitobains qui doivent se déplacer pour accéder aux services. Nous travaillerons également avec tous les secteurs, tous les ordres de gouvernement et avec nos partenaires du gouvernement provincial et du système dans les domaines de la santé, des personnes âgées et des soins de longue durée, de l'éducation, des familles et de la justice, afin de veiller à ce que les Manitobains aient un accès équitable aux services de soutien en matière de santé mentale, de consommation de substances et de dépendances. Il s'agira notamment d'efforts de collaboration pour s'attaquer aux répercussions des déterminants sociaux de la santé, en mettant l'accent sur la sécurité et l'accessibilité des logements.

3. Faciliter la navigation du système

Étant donné que le rétablissement est un processus de longue haleine, nous investissons dans les services pour nous assurer qu'ils soient mieux interconnectés et coordonnés, et qu'ils offrent un meilleur soutien. Il sera plus facile de trouver les soins les plus appropriés, et les prestataires de soins de santé pourront orienter les personnes vers le bon niveau de service en fonction de leurs besoins. Nous ciblerons et soutiendrons de manière proactive les personnes qui connaissent ou risquent de connaître des problèmes légers ou modérés de santé mentale et de consommation de substances, et nous améliorons le soutien aux familles et aux soignants.

« Bien que j'aie travaillé dans le système de santé mentale pendant 30 ans, lorsque je connaissais des problèmes avec ma famille, je trouvais qu'il était très difficile de s'y retrouver. Je ne peux pas imaginer que le citoyen moyen, qui n'a aucune expérience professionnelle en matière de santé mentale, doive passer par ce processus. »

Domaine d'intervention stratégique n° 2 : Le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques

En tant que province, nous pouvons déployer beaucoup plus d'efforts pour favoriser le bien-être mental de notre population, compte tenu notamment des répercussions de la pandémie de COVID-19. La santé physique et le bien-être mental sont étroitement liés, c'est pourquoi nous prendrons des mesures pour réduire le nombre de maladies chroniques, prévenir la dépendance, réduire la stigmatisation et investir dans l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Pour faire progresser le bien-être mental et la prévention des maladies chroniques, nous allons :

1. Faire progresser la prévention des maladies chroniques

Conscients du taux élevé de maladies chroniques dans la province, nous investissons dans des programmes et des soutiens améliorés pour aider à prévenir les maladies chroniques, combler les lacunes de notre système et améliorer les résultats en matière de santé des Manitobains. Cela comprend l'élaboration d'une stratégie provinciale de lutte contre le tabagisme et le vapotage, en mettant l'accent sur les enfants et les jeunes, et l'élaboration de la première stratégie provinciale de prévention du diabète du Manitoba. Ces stratégies combleront d'importantes lacunes dans notre système et

amélioreront les résultats en matière de santé pour les Manitobains. Nous continuerons d'appuyer et de renforcer le programme [En santé ensemble, aujourd'hui](#), un programme de prévention des maladies chroniques dirigé par la communauté et coordonné à l'échelle régionale, pour s'assurer qu'il répond aux besoins uniques des communautés de toute la province. Nous continuerons à recourir à des modèles de financement novateurs, tels que les obligations à impact social pour soutenir les investissements dans les activités liées à la prévention.

2. Promouvoir le bien-être mental

Plusieurs mesures seront prises pour améliorer le bien-être mental des Manitobains. Nous élaborerons et lancerons une stratégie de lutte contre la stigmatisation afin que davantage de Manitobains se sentent à l'aise et encouragés à demander du soutien en matière de santé mentale, de consommation de substances et de dépendances lorsqu'ils en ont besoin. Nous nous appuyerons également sur le travail actuel pour créer une stratégie coordonnée à l'échelle provinciale pour la prévention du suicide chez les enfants, les jeunes et les adultes en mettant l'accent sur les communautés et les populations à risque. Dans le but d'aider les Manitobains à améliorer leur bien-être mental de façon plus générale et à faire face aux répercussions continues de la pandémie, nous augmenterons l'accès aux soutiens à l'autogestion du bien-être mental et nous travaillerons avec des partenaires pour mettre en œuvre des programmes de mieux-être au travail et de santé et sécurité psychologiques.

3. Soutenir l'épanouissement des enfants et des jeunes et investir dans celui-ci

Le fossé entre les besoins et la disponibilité des services de santé mentale pour les enfants et les jeunes est bien. Nous nous engageons à fournir aux enfants et aux jeunes des services qui intègrent les soins de santé mentale et physique afin de favoriser leur bien-être. Il est essentiel de soutenir les enfants, les jeunes et leurs parents ou leurs soignants pour leur développement. Cela permet non seulement d'obtenir de meilleurs résultats en matière de santé, mais aussi d'améliorer les résultats scolaires et de renforcer le sentiment de résilience et d'appartenance. Pour ce faire, nous offrirons davantage de programmes de promotion de la santé mentale dans le système scolaire, nous renforcerons l'initiative [Aliments sains dans les écoles](#) et nous élargirons la disponibilité des services et des programmes en milieu scolaire dans toute la province.

« Nous procédons à des tests et à des soins préventifs pour toutes sortes de maladies physiques, mais pour une raison quelconque, en matière de santé mentale, nous attendons souvent qu'il soit trop tard. »



Domaine d'intervention stratégique n° 3 : La qualité et l'innovation

Le dévouement et la passion de ceux qui travaillent dans le système de santé mentale, de mieux-être, de traitement de la consommation de substances et de lutte contre les dépendances sont évidents, mais nous devons nous assurer que ceux qui fournissent les services ont la capacité, les compétences et la formation nécessaires pour offrir des soins de haute qualité. Cela signifie qu'il faut consacrer des fonds à un plus grand nombre de travailleurs de première ligne et leur donner accès aux meilleures pratiques et à des normes de qualité claires qui donnent le ton à la prestation des services dans toute la province. Cela se traduit également par l'amélioration de la prestation de services grâce à des solutions modernes de soins virtuels et de technologies de l'information.

Pour améliorer la qualité et l'innovation, nous allons :

1. Renforcer notre effectif

Les investissements dans les services signifient que nous devons également investir dans notre main-d'œuvre. Cela suppose de travailler avec les organismes de prestation de services et d'autres partenaires, notamment les universités, les collèges, les syndicats, les associations et les organisations académiques en vue de fortifier et de soutenir notre main-d'œuvre. Notre travail consistera notamment à recruter du personnel de première ligne et à veiller à son maintien en poste, à élaborer de nouvelles réglementations professionnelles, à améliorer la cohérence de la rémunération des prestataires de services de santé, à améliorer la représentation au sein de la main-d'œuvre afin de refléter les communautés desservies, ainsi qu'à accroître les possibilités de formation et d'éducation. Nous savons également que les travailleurs de première ligne sont en proie à la fatigue

mentale et à l'épuisement professionnel, alors nous améliorerons le soutien qui leur est offert en matière de santé mentale et sur le plan de la résilience.

2. Définir les normes de qualité

Il est important que les Manitobains aient accès à des soins de grande qualité partout dans la province. Nous y parviendrons en établissant des normes de qualité pour les programmes et les services. Nous mettrons également en œuvre des lois pour certains programmes, services et établissements de traitement financés par la province, et travaillerons avec des programmes et services financés par le secteur privé, le cas échéant, pour définir des normes de qualité.

3. Mobiliser les connaissances et l'innovation

Les preuves et les meilleures pratiques changent constamment. Pour s'assurer que les pratiques exemplaires et les modèles novateurs sont intégrés à la prestation des services, le ministère, en partenariat avec Soins communs, créera un forum centralisé qui favorisera l'échange des connaissances. L'un des domaines sur lesquels il est prévu de se concentrer est la mise en place de ressources et d'outils visant à accroître la disponibilité de soins adaptés à la culture. Cela se fera en partenariat avec des institutions de recherche et universitaires de façon à ce que les nouvelles recherches et preuves soient prises en compte et diffusées.

4. Améliorer l'échange d'informations et l'utilisation de la technologie

L'adoption de la technologie peut donner aux Manitobains des moyens supplémentaires d'accéder aux soins, améliorer le dépistage et la planification des soins et favoriser l'échange d'informations entre les personnes et leur équipe de soins. Nous travaillerons avec nos partenaires du réseau de santé afin d'élargir les options de soins virtuels qu'offrent les programmes et services consacrés à la santé mentale, à la consommation de substances et aux dépendances. Nous allons étendre l'utilisation d'outils de dépistage et d'évaluation uniformisés et travailler à la mise en place d'un système provincial de technologie de l'information sur la santé mentale, la consommation de substances et les dépendances qui comprendra un dossier de patient électronique partagé. Une personne ne devrait pas avoir à raconter son histoire plus d'une fois.

« À chaque nouvelle visite, je passais la plupart du temps à répéter mon histoire. Il était alors difficile de faire des progrès. »

Domaine d'intervention stratégique n° 4 : Gouvernance et responsabilité en matière de résultats

La responsabilité de la planification, de la prise de décision et de la surveillance des programmes et services de santé mentale, de toxicomanie et de mieux-être est partagée entre de nombreux systèmes et ministères. Ce plan adopte une approche pangouvernementale pour coordonner la planification, le financement et la surveillance d'une manière plus intégrée et fondée sur des preuves. Nous veillerons à ce que les personnes ayant une expérience vécue, les peuples autochtones, les prestataires de services et nos partenaires au sein du gouvernement aient leur mot à dire dans la planification du système et la prise de décision.

Pour faire progresser la gouvernance et la responsabilisation, nous allons :

1. Instaurer un processus décisionnel et une planification systémique collaboratifs

Nous créerons des structures de gouvernance et des structures consultatives afin de soutenir l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des politiques, en mettant l'accent sur la clarification de la gouvernance et l'amélioration de la coordination entre les programmes destinés aux enfants et aux jeunes, et les soins transitoires. Ainsi, les partenaires du système, les personnes ayant une expérience vécue, les gouvernements autochtones et les organisations détentrices de droits, ainsi que les diverses communautés et populations auront leur mot à dire dans l'élaboration et la planification des politiques. Nous travaillerons également en collaboration avec les partenaires fédéraux et les organisations financées par le gouvernement fédéral. Enfin, nous continuerons à favoriser la planification et la vérification du système et les initiatives ciblées pour répondre à la crise des surdoses au Manitoba.

2. Renforcer la responsabilité et le financement

Il est essentiel que les ressources soient allouées là où elles sont le plus nécessaires et où elles auront le plus grand effet. Dans le cadre de ce plan, nous prendrons des mesures pour améliorer la façon dont le financement est calculé et les mécanismes qui existent pour garantir que les Manitobains tirent profit des programmes et des services financés par les fonds publics.

3. Améliorer la mesure des résultats et du rendement

La mesure du rendement est essentielle pour comprendre les progrès que nous faisons pour améliorer l'accès aux services, l'efficacité et la coordination de ces services et, en bout de ligne, pour savoir si nous aidons les Manitobains à obtenir de meilleurs résultats à long terme. Dans le cadre de notre travail, nous élaborerons un cadre provincial de mesure du rendement et de production de rapports fondé sur des indicateurs clés relatifs au mieux-être, à la prévention des maladies chroniques, à la santé mentale, à la consommation de substances et aux dépendances. Nous fournirons régulièrement des mises à jour publiques sur notre rendement, afin que tous les Manitobains et les responsables de la prestation des services sachent où nous devons concentrer nos efforts d'amélioration de la santé et du bien-être des Manitobains.

« Nous avons besoin d'un système qui ne se limite pas au traitement des maladies, mais qui favorise le mieux-être, notamment dans la façon dont nous planifions, finançons et mesurons le succès. »

Domaine d'intervention stratégique n° 5 : Les partenariats avec les Autochtones et le mieux-être de ces derniers

Nous nous engageons à écouter les gouvernements autochtones, les détenteurs de droits et les organisations dirigées par des Autochtones, à apprendre d'eux et à travailler avec eux pour favoriser la santé mentale et le bien-être des Autochtones du Manitoba. Nous reconnaissons que les pratiques coloniales, passées et présentes, ont contribué à réduire l'accès à des soins adaptés à la culture et culturellement sécuritaires et ont entraîné de mauvais résultats pour les peuples autochtones. Nous nous engageons à faire progresser la réconciliation en travaillant en collaboration pour relever les défis qui se présentent, tout en respectant la nature distincte des Premières Nations, des Inuits et des Métis et leur expérience vécue.

Pour renforcer les partenariats avec les Autochtones et de favoriser leur mieux-être, nous allons :

1. Renforcer les relations avec les gouvernements autochtones, les détenteurs de droits et des organisations dirigées par des Autochtones

Grâce à une approche fondée sur les distinctions qui respecte les cultures, les besoins et les aspirations des Premières Nations, des Inuits et des Métis, nous nous efforçons d'établir des partenariats solides en vue de relever ensemble les défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones et de concevoir et mettre en œuvre conjointement des solutions fondées sur leurs priorités. Le gouvernement du Manitoba travaillera également en partenariat avec le gouvernement du Canada pour s'assurer que les problèmes de compétence n'empêchent pas les Autochtones de recevoir les soins dont ils ont besoin.

2. Améliorer l'accès aux programmes culturels autochtones et aux services de guérison

Il est important que les populations autochtones puissent accéder à des services culturellement sécuritaires et adaptés à leur culture qui respectent les besoins de la communauté et tiennent compte des pratiques de guérison, des cérémonies et des traitements traditionnels. Nous nous engageons à investir dans ces services et à soutenir les organisations dirigées par des Autochtones pour accroître leur accessibilité. La façon dont nous investissons et les domaines dans lesquels nous le faisons seront déterminés par les partenariats qui sont en train d'être établis.

Alors que nous continuons à mettre en œuvre les recommandations du rapport de VIRGO, le travail que nous allons accomplir avec les communautés autochtones devrait comprendre ce qui suit :

- Faire participer les communautés et les organisations autochtones, les aînés et les jeunes à la précision, à la planification et à la mise en œuvre de la stratégie.
- Situer les activités de planification et de mise en œuvre dans un contexte historique plus large et dans le processus de guérison et se servir du Continuum du mieux-être mental des Premières Nations.
- Collaborer entre les secteurs pour résoudre les problèmes liés aux compétences.
- S'appuyer sur les forces existantes, y compris celles des jeunes Autochtones, dans le but d'accroître les compétences culturelles.
- Veiller à ce que le traitement soit adapté à la culture.
- Soutenir le travail des aînés de la communauté et leur donner les moyens de remplir leurs rôles traditionnels.



Évaluer nos progrès

Au fur et à mesure que nous mettrons en œuvre cette feuille de route quinquennale, nous ferons preuve de transparence quant à nos progrès. Pour ce faire, nous communiquerons les mises à jour, veillerons à ce que les Manitobains soient au courant des changements apportés aux services locaux et rendrons compte des mesures de rendement liées au rendement du système et à la santé et au mieux-être général des Manitobains. Cela sera également conforme aux travaux menés par notre gouvernement dans le cadre de l'initiative Le Manitoba évalue les progrès.

Au cours de la première année de ce plan, nous travaillerons avec les partenaires du système et les intervenants pour créer un cadre de mesure du rendement qui nous permettra de suivre nos progrès et de nous comparer à nos pairs.

Conclusion

Il s'agit d'une feuille de route ambitieuse. Cette ambition reflète notre engagement en tant que gouvernement à aider les Manitobains à améliorer leur bien-être mental et leur santé physique et à veiller à ce qu'ils disposent d'un système de soutien et de services en cas de besoin. Nous continuerons à tirer parti du travail constructif et de la dynamique déjà en cours dans l'ensemble du système et à travailler avec nos partenaires pour opérer les changements.

Grâce au travail que nous ferons ensemble, les Manitobains verront des améliorations réelles et importantes apportées en matière de services essentiels de santé mentale et d'aide en ce qui a trait à la consommation de substances et aux dépendances, ainsi que l'élargissement des activités de prévention des maladies chroniques et de promotion de la santé dans notre province. Ensemble, nous allons constituer un système intégré, adapté et accessible de services et de soutiens en matière de mieux-être, de santé mentale, de consommation de substances et de dépendances, afin de renforcer le bien-être physique, mental, émotionnel, culturel et spirituel des Manitobains tout au long de leur vie.

Remerciements

Depuis que le plan de consultation publique a été annoncé en juillet 2021, le ministère a consulté intensivement plus de 3 000 Manitobains pour recueillir leurs commentaires et déterminer les priorités de ce plan. Nous remercions tous ceux qui ont apporté leurs idées, leur expérience et leurs conseils à ce processus.

Notamment :

- Les personnes ayant une expérience vécue
- Les fournisseurs de services de première ligne
- Les dirigeants du secteur clinique et du secteur administratif
- Les associations et les organisations professionnelles
- Les défenseurs et dirigeants communautaires
- Les organismes sans but lucratif
- Les organisations pancanadiennes



Glossaire des termes :

Terme	Définition
Soignants	Un soignant est une personne qui répond aux besoins ou aux craintes d'une personne qui a des limitations à court ou à long terme en raison d'une maladie, d'une blessure ou d'un handicap. Les soignants sont souvent des membres de la famille, des amis et des êtres chers.
Services de base	Les services de base sont des services et des soutiens essentiels en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances auxquels tous les Manitobains peuvent avoir accès en toute fiabilité s'ils en ont besoin. Les programmes et services peuvent inclure des soins communautaires, résidentiels et hospitaliers.
Sécurité culturelle	La sécurité culturelle est un résultat basé sur un engagement respectueux qui reconnaît et s'efforce de résoudre les déséquilibres de pouvoir inhérents au système de soins de santé. Il en résulte un environnement exempt de racisme et de discrimination, où les gens se sentent en sécurité lorsqu'ils reçoivent des soins de santé.
Communauté ou population diversifiée	Les termes <i>communauté diversifiée</i> et <i>population diversifiée</i> reflètent le fait que les gens qui composent notre province diffèrent en termes d'âge, d'ethnicité, de sexe, d'identité sexuelle, de langue, de capacité physique, de race, d'orientation sexuelle et de statut socio-économique.
Santé mentale	Une mauvaise santé mentale fait référence à des signes et symptômes spécifiques qui provoquent une détresse psychologique ou émotionnelle importante et persistante. Cela peut nuire à notre capacité à fonctionner, à traiter l'information et à prendre des décisions. Une santé mentale forte ou élevée reflète un état dans lequel une personne réalise ses capacités, peut faire face au stress normal de la vie et peut apporter une contribution positive à sa famille et à sa communauté.

Maladie mentale	<p>Les maladies mentales sont des conditions qui influent sur la pensée, les sentiments, le comportement ou l'humeur d'une personne. Il existe de nombreux types de maladies mentales, notamment l'anxiété, la dépression, les troubles de stress post-traumatique, la schizophrénie, les troubles de la personnalité, les dépendances et les troubles de l'alimentation.</p>
Bien-être mental	<p>La santé mentale et le bien-être mental sont deux concepts apparentés, mais néanmoins indépendants. Le bien-être mental fait référence à notre sentiment de soi et à notre capacité à vivre notre vie autant que possible de la manière dont nous le souhaitons. Un bien-être mental florissant est associé à la réalisation de notre potentiel, à l'établissement de relations solides et à la réalisation de choses que nous considérons comme importantes et valables. Une personne qui connaît un faible bien-être mental sur une longue période est plus susceptible de voir sa santé mentale se dégrader.</p>
Personnes ayant une expérience vécue	<p>Les personnes ayant une expérience vécue sont celles qui vivent ou qui ont vécu de près un diagnostic ou un problème de santé. Il peut s'agir de personnes qui ont connu ou qui connaissent des problèmes de maladie mentale, de consommation de substances ou de dépendances, ainsi que de leurs soignants.</p>
Services axés sur le rétablissement	<p>Le concept de rétablissement fait référence au fait de vivre une vie satisfaisante, pleine d'espoir et enrichissante, même en présence de limitations permanentes causées par des problèmes ou des maladies de santé mentale. Les services axés sur le rétablissement soutiennent les personnes dans leur cheminement vers le rétablissement et sont le reflet d'une approche des soins où les prestataires de services participent à la prise de décision partagée et offrent une gamme de services et de soutiens pour aider une personne à répondre à ses besoins et à atteindre ses objectifs.</p>
Déterminants sociaux de la santé	<p>Les déterminants sociaux de la santé sont les facteurs non médicaux qui influent sur les résultats de santé. Il s'agit des conditions dans lesquelles les gens naissent, grandissent, travaillent, vivent et vieillissent, ainsi que de l'ensemble des forces et des systèmes qui façonnent les circonstances de la vie quotidienne.</p>

Citations

-
1. Chartier, M., MacWilliam, L., McDougall, C., Bolton, J., Ekuma, O., Srisakuldee, W., Mota, N., Nie, Y. et McCulloch, S. (2018). Centre manitobain des politiques en matière de santé : Mental Illness Among Adult Manitobans. http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/mh2015_Report_web.pdf
 2. Commission de la santé mentale du Canada. (2021). La nécessité d'investir dans la santé mentale au Canada. https://www.mentalhealthcommission.ca/sites/default/files/Investing_in_Mental_Health_FINAL_FRE_0.pdf
 3. Groupe de travail sur les coûts et les méfaits de l'usage de substances au Canada. (2020). Coûts et méfaits de l'usage de substances au Manitoba (2015-2017). <https://cemusc.ca/publications/CSUCH-Canadian-Substance-Use-Costs-Harms-Manitoba-Infographic-2021-fr.pdf>
 4. Finlayson G., Ekuma O., Yogendran M., Burland E. et Forget E. (2010). Centre manitobain des politiques en matière de santé. The Additional Cost of Chronic Disease in Manitoba. (en anglais seulement) http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/Chronic_Costs_summary.pdf
 5. Katz, D., Frates, E., Bonnet, J., Gupta, S., Vartiainen, E. et Carmona, R. (2018). Lifestyles as Medicine: The Case for a True Health Initiative. *Am J Health Promot.* <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28523941/#:~:text=Approximately%2080%25%20of%20chronic%20disease%20and%20premature%20death,and%20cancer%20are%20all%20influenced%20by%20lifestyle%20choices>
 6. Virgo Planning and Evaluation Consultants Inc. (2018). Improving Access and Coordination of Mental Health and Addiction Services: A Provincial Strategy for all Manitobans. (en anglais seulement) <https://www.virgoeval.org/wp-content/uploads/2020/10/Manitoba-Mental-Health-and-Addictions-Strategy.pdf>
 7. Statistique Canada (2020). Principales causes de décès, population totale (normalisation selon l'âge utilisant la population de 2011). https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1310080101&request_locale=fr
 8. Chartier, M., MacWilliam, L., McDougall, C., Bolton, J., Ekuma, O., Srisakuldee, W., Mota, N., Nie, Y. et McCulloch, S. (2018). Centre manitobain des politiques en matière de santé : Mental Illness Among Adult Manitobans. (en anglais seulement) http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/mh2015_Report_web.pdf
 9. Chartier M., Brownell M., MacWilliam L., Valdivia J., Nie Y., Ekuma O., Burchill, C., Hu, M., Rajotte, L. et Kulbaba C. (2016). Université du Manitoba. The Mental Health of Manitoba's Children (en anglais seulement) : http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference//MHKids_web_report.pdf
 10. Virgo Planning and Evaluation Consultants Inc. (2018). Improving Access and Coordination of Mental Health and Addiction Services: A Provincial Strategy for all

Manitobans. (en anglais seulement) <https://www.virgoeval.org/wp-content/uploads/2020/10/Manitoba-Mental-Health-and-Addictions-Strategy.pdf>

11. Statistique Canada (2020). Perceptions quant à la santé mentale et aux besoins en soins de santé mentale durant la pandémie de COVID-19.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/45-28-0001/2021001/article/00031-fra.htm>

12. Direction de l'analytique et de la gestion de l'information Section d'épidémiologie et de surveillance (2021). Problematic Substance Use and Related Harms in Manitoba: 2020/21 Summary. Infographie du ministère de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement.

13. Direction de l'analytique et de la gestion de l'information Section d'épidémiologie et de surveillance (2021). Problematic Substance Use and Related Harms in Manitoba: 2020/21 Summary. Infographie du ministère de la Santé mentale, du Mieux-être et du Rétablissement.

14. Finlayson G., Ekuma O., Yogendran M., Burland E. et Forget E. (2010). Centre manitobain des politiques en matière de santé. The Additional Cost of Chronic Disease in Manitoba. (en anglais seulement) http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/Chronic_Costs_summary.pdf

15. Katz, D., Frates, E., Bonnet, J., Gupta, S., Vartiainen, E. et Carmona, R. (2018). Lifestyles as Medicine: The Case for a True Health Initiative. Am J Health Promot. <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/28523941/#:~:text=Approximately%2080%25%20of%20chronic%20disease%20and%20premature%20death,and%20cancer%20are%20all%20influenced%20by%20lifestyle%20choices>

16. Santé Canada. (2021). Enquête sur la COVID-19 et la santé mentale, février à mai 2021.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210927/dq210927a-fra.htm>

17. Santé Canada. (2021). Enquête sur la COVID-19 et la santé mentale, septembre à décembre 2020.

<https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/210318/dq210318a-fra.htm>

18. Copeland, W., Adair, C., Smetanin, P., Stiff, D., Briante, C., Colman, I., Fergusson, D., Horwood, J., Poulton, R., Costello, E. et Angold, A (2013). Diagnostic Transitions from Childhood to Adolescence to Early Adulthood. (en anglais seulement) J Child Psychol Psychiatry. <https://acamh.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jcpp.12062>

19. Martens, B., Bartlett, J., Burland, E., Prior, H., Burchill, C., Huq, S., Romphf, L., Sanguins, J., Carter, S. et Baily, A. (2010). Université du Manitoba. Profile of Metis Health Status and Healthcare Utilization in Manitoba: A Population-based Study.

[http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/MCHP-Metis_Health_Status_Full_Report_\(WEB\)_update_aug11_2011\).pdf](http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/MCHP-Metis_Health_Status_Full_Report_(WEB)_update_aug11_2011).pdf)

20. Katz, A., Lavole, J., Ramayanam, V., Kinew, K., Burchill, C., Jarmasz, J., Star, L., Urquia, M., Burchill, S., Koseva, I. et Rajotte, L. (2019). Centre manitobain des politiques en matière de santé. The Health Status of Access to Healthcare by Registered First Nation Peoples in Manitoba. http://mchp-appserv.cpe.umanitoba.ca/reference/FN_Report_web.pdf

21. Centre de toxicomanie et de santé mentale (2021). Lutte contre la stigmatisation. <https://www.camh.ca/fr/agent-du-changement/lutte-contre-la-stigmatisation>